

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 MARS 2022.



**Présents** : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, RINGUEDE Maggy, MASSON Séverine et Mme SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DAVY Guillaume, HARARI Philippe, JUBLOT Alain et LEFRANC Jean-Claude

**Absent excusé ayant donné procuration** : PERRENOUD Linda à AVEZARD Brigitte ; DELAGE Jean-Michel à LE HARDY Nathalie.

**Absent excusé** : MOUA Daniel

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2022.

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

⇒ **Commune**

- Approbation du Compte Administratif 2021, excédent de clôture de 286 113,18€
- Approbation du Compte de Gestion 2021,
- Affectation du résultat exercice 2021,
  - o Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021 au compte R002 du budget 2022 pour 286 113,18€
  - o Affectation du déficit d'investissement 2021 au compte R1068 du budget 2022 pour 83 070,18€
- Vote du budget primitif 2022,
  - o Section de fonctionnement : 1 195 382€
  - o Section d'investissement : 340 071€
- Vote des subventions 2022 aux associations,
- Fonds d'aide aux jeunes 2022,
- Vote des taux des impôts locaux 2022,

Il a été décidé d'augmenter les taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie de 1, 5 points.

Le taux communal 2022 de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe donc à 35,06%, la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 53,89%

- Mise à jour du règlement d'utilisation de la salle polyvalente Francis Ragu
- Mise à jour du règlement du jardin du souvenir
- Demande de fonds de concours à la Communauté des Communes Giennes
- Dénomination des voies communales en complément de la délibération 2021\_0036 du 5 juillet 2021
- Mise en place des 1 607 heures. Annule et remplace la délibération 2022\_0001 du 17 janvier dernier pour y faire figurer les modalités d'application de la journée de solidarité au sein de la collectivité.

⇒ **Service de l'eau potable**

- Approbation du Compte Administratif 2021, excédent de clôture de 21 745,41€
- Approbation du Compte de Gestion 2021,
- Affectation du résultat exercice 2021,
  - o Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021 au compte R002 du budget 2022 pour 5 580,71€
  - o Affectation de l'excédent d'investissement 2021 au compte R001 du budget 2022 pour 16 164,70€
- Vote du budget primitif 2022,
  - o Section d'exploitation : 37 081€
  - o Section d'investissement : 32 325€

**Questions diverses :**

- Mise en place des permanences du bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives.
- M. Le Maire indique avoir pris des dispositions pour barrer les chemins suivants à compter du 14 mars 2022 :
  - **Chemin de Montereau à Gien** (autour de l'annexe militaire et la partie entre Bois Martin et la piste d'essais militaire)
  - **Chemin de la Croix des Trois Evêques** (avant l'étang de la Grande Brosse)
  - **Chemin du Debray** (les deux accès au forage)

La séance est levée à 20h20.

Le Maire, Jean-François DARMOIS.